

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Septembre 2021



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat  
Le 8 octobre 2021

# Statistiques nationales

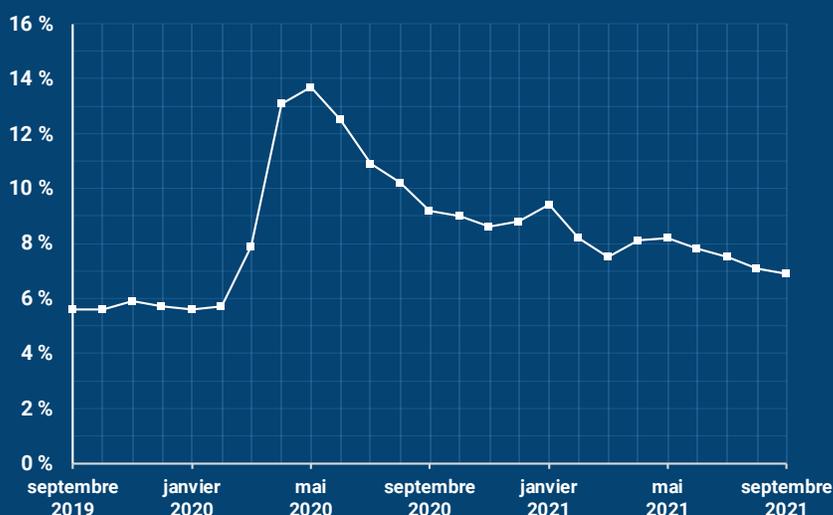
Le mois de septembre a enregistré l'une des plus fortes croissances de l'emploi de la dernière année, ajoutant plus de 157 000 emplois. Alors que le taux de chômage n'a baissé que de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois d'août 2021, une grande partie de la hausse de l'emploi découle du retour de travailleurs sur le marché du travail. Par conséquent, le taux d'activité a bondi de 0,4 point de pourcentage, et il y avait près de 750 000 Canadiens de plus au travail qu'à la même période l'an dernier.

Malgré le portrait positif de l'emploi, le taux de chômage demeure obstinément plus élevé qu'avant la pandémie, laissant entendre que de nombreux Canadiens continuent de chercher un emploi convenable même si l'économie se redresse. L'inflation a également été une source de préoccupation, les salaires horaires réels se situant toujours en deçà des niveaux de 2020, indiquant que la hausse des prix a contribué à éroder le pouvoir d'achat de nombreux Canadiens.

	Moyenne sur 5 ans sept. 2015 à sept. 2019	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021	Variation entre août et sept. 2021
Emploi total (nombre) <sup>1</sup>	18 366 220	18 388 500	19 131 200	742 700 4,0 %	157 100 0,8 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,4	9,2	6,9	-2,3 pp	-0,2 pp
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,5	65,1	65,5	0,4 pp	0,4 pp
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	30,7	31,6	30,7	-0,9 pp	1,2 pp
Salaire horaire moyen (\$) <sup>5</sup>	27,73 \$	30,82 \$	30,10 \$	-2,3 %	1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) <sup>6</sup>	35,4	35,3	35,4	0,3 %	-1,7 %

\*pp = points de pourcentage

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen



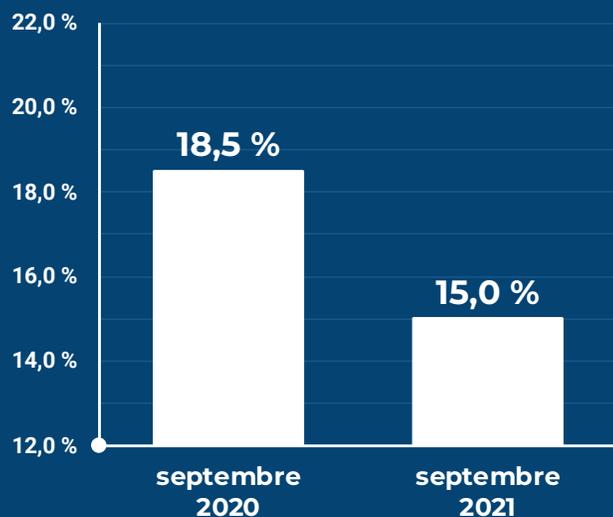
# Indicateurs nationaux de précarité

Les tendances positives des principaux chiffres du marché du travail se reflétaient également dans nos indicateurs de précarité, le taux de sous-emploi ayant connu l'une de ses plus fortes baisses d'une année à l'autre en 2021 (-3,5 points de pourcentage). Des baisses du taux de sous-utilisation, du pourcentage de travailleurs à temps partiel involontaire et du nombre de travailleurs touchant un faible salaire ont également été observées. Particulièrement, près de 100 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans de moins n'étaient ni en emploi, ni aux études, ni en formation, soit une baisse de 21 % par rapport à septembre 2020. Cependant,

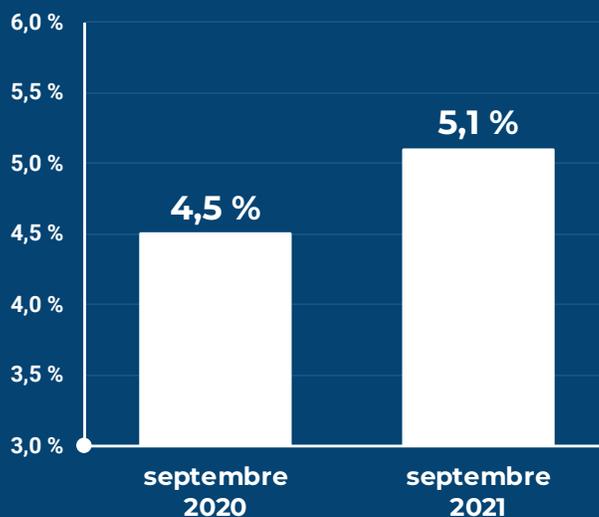
le nombre de travailleurs contraints de cumuler plusieurs emplois et d'accepter des contrats temporaires pour joindre les deux bouts reste plus élevé que l'an dernier, indiquant que la qualité et la sécurité de l'emploi ont diminué alors que le nombre d'emplois remonte. Bref, bon nombre des emplois générés sur le marché du travail demeurent précaires.

	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021 (pp)	Variation entre août et sept. 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	18,8	18,6	-0,2	1,5
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	46,6	40,0	-6,6	-8,5
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	11,3	8,3	-3,0	-1,9
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	18,5	15,0	-3,5	-2,2
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	4,5	5,1	0,6	0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	11,9	12,2	0,3	-1,4
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,1	3,0	-0,1	-0,3
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,5	6,9	0,4	0,0
<i>Saisonnier (%)</i>	2,3	2,3	0,0	-1,1
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	20,8	19,8	-1,0	0,9
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	3,39 \$	3,56 \$	5,0 %	-0,7 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	880,0	697,0	-20,8 %	-59,3 %

## Taux de sous-emploi



## Personnes occupant plusieurs emplois



# Statistiques régionales

Conformément aux tendances observées en août, l'Ontario et les Prairies ont mené les 5 régions en matière de croissance de l'emploi, l'Ontario ajoutant 73 600 emplois (+1,0 %) et les Prairies, 32 700 emplois (+0,9 %). À l'inverse du mois précédent, le Québec a connu une hausse importante de l'emploi, soit 31 200 (+0,7 %). Les régions de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique ont également affiché une forte croissance de l'emploi de +0,7 % et de +0,5 %, respectivement.

Dans le cas des régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et des Prairies, la croissance de l'emploi s'est principalement traduite par des hausses importantes des taux d'activité, ce qui pourrait indiquer que bon nombre de travailleurs qui étaient inactifs ou en congé en raison de la pandémie ont pu reprendre directement leur emploi à mesure que les conditions économiques s'amélioraient. La Colombie-Britannique a fait exception à cette tendance, le taux d'activité étant demeuré inchangé par rapport au mois d'août, tandis que le taux de chômage a diminué de 0,3 point de pourcentage.

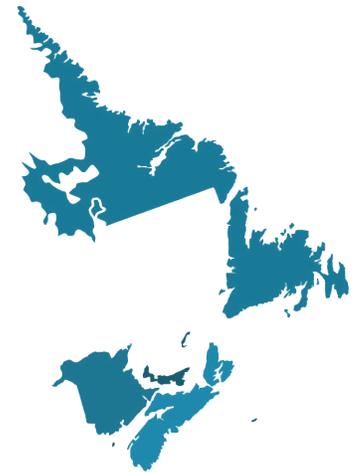
Toutefois, en général, les salaires réels continuent d'être une source d'inquiétude, le salaire horaire moyen étant inférieur de 5 % dans les Prairies et de 3 % en Ontario par rapport à septembre 2020. Bien que les salaires aient suivi une tendance à la hausse au cours des derniers mois, la croissance des salaires devra s'accélérer pour suivre les récentes augmentations de l'indice des prix à la consommation.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021	Variation entre août et sept. 2021
Emploi total	1 095 800	1 128 400	32 600 3,0 %	7 300 0,7 %
Taux de chômage (%)	10,7	9,7	-1,0	0,3
Taux de participation (%)	60,1	60,7	0,7	0,5
Taux de syndicalisation (%)	32,2	32,4	0,2	2,0
Salaire horaire moyen	26,71 \$	26,28 \$	-1,6 %	1,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,8	36,8	0,0 %	-1,4 %



## Québec

	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021	Variation entre août et sept. 2021
Emploi total	4 223 300	4 319 300	96 000 2,3 %	31 200 0,7 %
Taux de chômage (%)	7,5	5,7	-1,8	-0,1
Taux de participation (%)	64,6	64,5	-0,2	0,4
Taux de syndicalisation (%)	39,7	40,2	0,5	1,8
Salaire horaire moyen	29,57 \$	29,02 \$	-1,9 %	0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,8	35,1	0,9 %	-2,2 %



## Ontario

	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021	Variation entre août et sept. 2021
Emploi total	7 168 900	7 499 700	330 800 4,6 %	73 600 1,0 %
Taux de chômage (%)	9,6	7,3	-2,3	-0,3
Taux de participation (%)	64,7	65,4	0,7	0,4
Taux de syndicalisation (%)	27,5	26,4	-1,1	1,7
Salaire horaire moyen	31,82 \$	30,87 \$	-3,0 %	1,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,9	0,5 %	-0,6 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021	Variation entre août et sept. 2021
Emploi total	3 371 800	3 501 900	130 100 3,9 %	32 700 0,9 %
Taux de chômage (%)	10,3	7,4	-3,0	0,0
Taux de participation (%)	69,0	68,8	-0,2	0,6
Taux de syndicalisation (%)	29,3	27,9	-1,4	0,0
Salaire horaire moyen	32,28 \$	30,66 \$	-5,0 %	0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,3	36,6	0,7 %	-1,0 %



## Colombie-Britannique

	Sept. 2020	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021	Variation entre août et sept. 2021
Emploi total	2 528 800	2 681 900	153 100 6,1 %	12 300 0,5 %
Taux de chômage (%)	8,6	5,9	-2,7	-0,3
Taux de participation (%)	64,2	65,3	1,1	0,0
Taux de syndicalisation (%)	31,7	29,5	-2,2	0,1
Salaire horaire moyen	31,09 \$	30,74 \$	-1,1 %	1,0 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,7	34,9	0,5 %	-0,9 %



# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Les problèmes liés à la croissance des salaires continuent de se manifester dans un grand nombre d'industries, le commerce de détail étant l'un des secteurs de première ligne les plus en vue à subir une forte baisse des salaires réels d'une année à l'autre (-6,3 %), malgré la récupération d'un nombre important des emplois perdus pendant la pandémie. Si les baisses dans les secteurs de la fabrication, de la construction et de l'exploitation minière, pétrolière et gazière ont été moins importantes, la combinaison de l'inflation et de la croissance de l'emploi touchant surtout les postes moins bien rémunérés a eu un impact similaire sur les secteurs traditionnellement manuels (cols bleus). Entre temps, les restrictions salariales imposées au secteur public ont entraîné une baisse des salaires dans les secteurs des services éducatifs, des soins de santé, de l'aide sociale et de l'administration publique. Des 21 industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, seules 4 d'entre elles ont vu leurs salaires réels augmenter le mois dernier par rapport à septembre 2020.

Cependant, au chapitre de l'emploi, la grande majorité des industries ont connu une croissance significative d'une année à l'autre. Le secteur de la fabrication de biens durables (-28 133) est l'une des exceptions

les plus notables, reflétant les mises à pied survenues en raison de la pénurie de puces à semi-conducteurs et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, lesquelles ont forcé de nombreuses chaînes de montage du pays à s'arrêter.

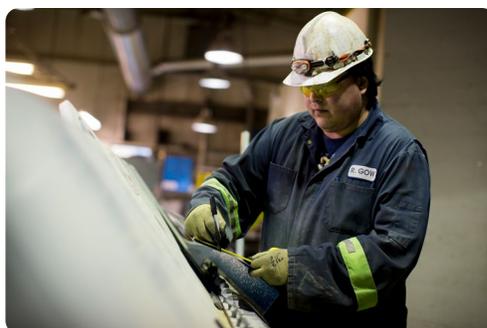
## Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Sept. 2021	Variation entre sept. 2020 et sept. 2021
Agriculture	21,14 \$	-2,9 %
Foresterie	31,36 \$	6,1 %
Pêche, chasse et trappage	21,68 \$	-4,2 %
Mines, pétrole et gaz	43,71 \$	-4,9 %
Services publics	47,31 \$	5,2 %
Construction	31,43 \$	-3,4 %
Industrie manufacturière – biens durables	30,06 \$	-2,6 %
Fabrication de biens non durables	28,22 \$	-1,2 %
Commerce de gros	30,30 \$	-1,7 %
Commerce de détail	20,50 \$	-6,3 %
Transport et entreposage	29,91 \$	1,7 %
Finances et assurances	38,02 \$	1,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	27,22 \$	-6,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	37,56 \$	-3,6 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	23,35 \$	-6,2 %
Services éducatifs	35,59 \$	-4,8 %
Soins de santé et assistance sociale	29,44 \$	-4,3 %
Information, culture et loisirs	30,16 \$	-2,7 %
Hébergement et services de restauration	17,39 \$	-2,6 %
Autres services	26,89 \$	-4,4 %
Administration publique	39,09 \$	-3,0 %

# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, sept. 2020 à sept. 2021

Agriculture	-35 912	
Foresterie		4 036
Pêche, chasse et trappage	-3 338	
Mines, pétrole et gaz		30 830
Services publics	-7 175	
Construction		52 153
Industrie manufacturière – biens durables	-28 133	
Fabrication de biens non durables		36 290
Commerce de gros		24 416
Commerce de détail		54 440
Transport et entreposage		55 656
Finances et assurances		44 517
Services immobiliers, de location et de location à bail		22 074
Services professionnels, scientifiques et techniques		150 086
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		18 701
Services éducatifs		66 095
Soins de santé et assistance sociale		88 947
Information, culture et loisirs		28 357
Hébergement et services de restauration	-244	
Autres services	-50 540	
Administration publique		99 430



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Sept.s couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Sept.n-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Sept.s qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Sept.n-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Sept.s qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*